



L'info parents est un périodique destiné à informer les parents qui utilisent les services de garde reconnus par le bureau coordonnateur La trottinette carottée



Bon printemps à tous !



Le mot de la présidente

C'est avec plaisir que je vous présente la nouvelle édition de l'Info parents dans laquelle vous trouverez des sujets intéressants. Nous joignons également un dossier sur l'enfant malade, afin que les parents et leur responsable de service de garde aient tous deux la même information, basée sur les règles en vigueur au Québec en matière de santé.

Encore une fois, le monde de la petite enfance en milieu familial est en chambardement. Après la réforme de 2006, qui a vu la création des bureaux coordonnateurs, le gouvernement s'apprête, semble-t-il en mai prochain, à modifier la Loi et les Règlements pour les adapter à la réalité des décisions des tribunaux.

Avec un conseil d'administration dynamique et une équipe administrative et pédagogique compétente, dévouée et bien organisée, La trottinette carottée a su relever le défi de passer en juin 2006 de 250 à 859 places. Nous venons récemment de mettre encore 100 nouvelles places à la disposition des parents.

Je suis persuadée que nous réussirons encore cette année à faire face aux aménagements qui s'annoncent concernant le statut de vos responsables de service de garde. Avant, pendant et après les réformes, nous collaborons toujours au mieux avec elles pour offrir en bout de ligne, la qualité de vie et éducative auxquelles tous nos bouts de choux ont droit.

Violaine Gagnon,
parent et présidente du conseil d'administration de La trottinette carottée.

Le mot du directeur

Le multiâge, un apprentissage stimulant pour les jeunes enfants*

Le multiâge est un mode de regroupement que l'on retrouve traditionnellement dans les services de garde en milieu familial. C'est pourquoi il nous paraît important que les parents sachent quels sont ses impacts sur le développement de l'enfant.

Les particularités du multiâge

Le multiâge est un contexte d'apprentissage authentique car il ressemble beaucoup à ce que l'enfant vit dans sa famille. En multiâge, le programme d'apprentissage est centré sur l'enfant pour lui fournir un environnement diversifié où il peut véritablement se développer sur le plan social, comportemental, cognitif et émotionnel. Ce qui différencie le multiâge de l'enseignement traditionnel en groupes de même âge est qu'il tient compte des différences de styles, de capacités et d'intérêts des enfants lors de leurs apprentissages. Par exemple, il est plus probable que les enfants exposent des comportements pro-sociaux envers leurs pairs plus jeunes et qu'ils acceptent de les instruire, qu'avec leurs camarades de même âge.

L'un des points forts du multiâge est qu'il a toujours mis l'importance sur le lien entre les émotions et la connaissance. Les recherches sur le cerveau humain ont maintenant considérablement progressé et le constat des travaux des chercheurs en ce domaine va effectivement en ce sens: les émotions et la connaissance ne peuvent être séparées. L'avancée de la psychologie sur le développement humain a aussi beaucoup remis en question les pratiques dépassées de «la même chose pour tous» de l'apprentissage traditionnel des enfants en groupes de même âge.

Quels sont les avantages du multiâge?

Dans un groupe multiâge, les plus petits ont des «modèles-enfants» à imiter qui les stimulent. Ils peuvent aussi trouver des médiateurs et des protecteurs. Le fait pour l'enfant de rester pendant plusieurs années avec la même intervenante permet d'alléger la tension que l'on retrouve dans les groupes d'enfants de même âge. L'enfant a «le temps de grandir» et cela lui apporte une stabilité émotionnelle qui renforce ses habiletés sociales. Le multiâge permet aussi aux enfants d'apprendre à devenir des parents et des citoyens responsables. Il réduit la pression des pairs et fournit aux enfants moins mûrs, timides ou qui ne sont pas des «leaders» naturels dans leur propre tranche d'âge, des occasions d'expérimenter la direction d'un groupe. De cette manière, le multiâge permet d'augmenter l'estime de soi des enfants en difficulté. La disponibilité des plus jeunes qui sont des pairs moins menaçants dans des groupes d'âges mélangés, offre des possibilités d'améliorer le développement social menacé de certains enfants et pour ceux présentant un handicap, les stratégies de passer par l'intermédiaire de leurs camarades sont reconnues plus efficaces que les pratiques de l'enseignement traditionnel.

Conclusion

Grâce à ses nombreux avantages, le multiâge représente une alternative viable permettant aux enfants de mieux s'intégrer dans la société. Le caractère familial du multiâge encourage la participation parentale et il peut être un vecteur d'échanges entre les parents, les intervenantes en petite enfance et les administrateurs pour favoriser la continuité éducative.

Jean-Marc Lopez, directeur.

*D'après l'article du même titre, publié en 2005 dans le site Internet *Petit Monde*. Pour en savoir plus sur le multiâge, on peut visiter le site Internet de l'Association Québécoise pour le Multiâge: www.multiage.ca



Le mot administratif

Les obligations du parent

Le parent qui bénéficie de la contribution réduite a l'obligation de payer un montant de 7\$ par jour et de signer certains documents.

Régler les frais de garde fait partie des obligations du parent et il est important de bien respecter les modalités de paiement indiquées dans l'entente de services. En effet, la contribution parentale est une source de revenus pour la RSG et elle s'attend à recevoir un paiement régulier en échange de ses services. Elle peut résilier l'entente d'un parent qui néglige de payer les frais de garde de manière répétée.

Il est habituel que la RSG demande au parent de signer régulièrement la *Fiche d'assiduité* de son enfant. Il en est également ainsi pour le *Registre de contribution* que le parent doit signer à chaque fois qu'il effectue un paiement.

Selon l'article 123 du Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance, la fiche d'assiduité doit être signée par le parent toutes les quatre semaines.

Selon l'article 24 du même Règlement, la RSG doit être en mesure de démontrer la date et le mode de paiement de la contribution du parent ainsi que le nombre de journées de garde qu'il a payées.

Ces documents sont en effet sujets à des vérifications et il est donc très important que le parent les signent.

Changement de situation en cours de route

Un parent qui a une place à contribution réduite (place à 7\$) et dont la situation change parce qu'il reçoit une prestation d'un programme d'aide de dernier recours¹ doit immédiatement en aviser sa RSG.

Cette situation donne droit au parent à 23 ½ heures gratuites par semaine (sur 5 jours de fréquentation). La RSG devra alors établir une nouvelle entente, en indiquant que le parent paie une place à exemption de contribution (PEC) et qu'il paie 3.50 \$ par jour.

À l'inverse, dès qu'un parent n'est plus prestataire de l'aide de dernier recours ou qu'il commence à travailler, il doit en informer la RSG. À ce moment, la RSG doit aussi établir une nouvelle entente, en indiquant que le parent paie une place à contribution réduite (PCR) et qu'il paie 7 \$ par jour.

¹ Au sens de la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale.

Geneviève Chemouil, commis comptable

Activités à venir...

Assemblée générale annuelle du Bureau coordonnateur

La trottinette carottée

Mercredi 17 juin 2009, à 19h30

au 1215 rue Beaubien Est à Montréal



Plusieurs postes de parents sont disponibles au conseil d'administration (CA). Il y a une rencontre tous les 2 mois, d'une durée de 2h à 2h30 environ, sauf en été.

Les parents intéressés à siéger au CA peuvent contacter Jean-Marc Lopez, le directeur, au : 514-523-0659 ou à : bc@latrottinettecarottee.com

Les Soirées Parents du CHU Sainte-Justine

L'agressivité chez l'enfant: quand les coups et les cris sont plus rapides que les mots

Sylvie Bourcier, consultante en petite enfance

Doit-on s'inquiéter de ce comportement ? Comment épauler l'adulte qui fait face aux comportements agressifs et parfois déconcertants de l'enfant ?

Mardi 21 avril 2009 à l'Amphithéâtre Justine-Lacoste-Beaubien, 3175, ch. Côte Sainte-Catherine. À 19h30, au coût de 5\$

Sortie au musée

À l'occasion de Pâques, les 11 et 12 avril 2009, le Musée McCord à Montréal, organise pour les petits une chasse au trésor, des lectures de contes et des ateliers thématiques. Info : www.musee-mccord.qc.ca/fr/

Parent, RSG, une collaboration, un partenariat !



Vous choisissez un service de garde pour votre enfant, vous acceptez en même temps de travailler en équipe avec la responsable de garde.

Mais pour que cela réussisse, vous devez mutuellement bien comprendre les responsabilités qui vous incombent.

La responsable de garde (RSG):

- Offrir un service de garde de qualité en assurant le bien-être et le développement de l'enfant.
- Reconnaître que le parent est le premier agent de développement de son enfant et qu'il est compétent.
- Transmettre au parent toutes les informations concernant son enfant.
- En cas de difficulté avec l'enfant, collaborer et chercher des solutions avec le parent.
- Écouter le parent et lui permettre d'exprimer ses besoins, ses craintes et ses interrogations.

Le parent :

- Transmettre à la RSG toutes les informations pertinentes du quotidien de son enfant.
- En cas de difficulté avec l'enfant au service de garde, collaborer et chercher des solutions avec la RSG.
- Comprendre que le groupe est composé de plusieurs enfants qui ont tous les mêmes droits.
- Ne pas demander à la RSG de faire des choses à sa place.
- Se conformer aux règlements et aux règles de vie du service de garde.

Si au départ, ces responsabilités sont bien établies et comprises, elles seront propices à établir une bonne relation

d'équipe et chacun des partenaires connaîtra sa place au sein de cette association. Dans l'équipe que vous formez tous deux, l'aspect de la communication a une très grande importance. Elle est au coeur de la relation que vous entretenez avec la RSG. Mais parfois, la communication peut devenir difficile et ardue.

Voici quelques exemples d'obstacles à la communication:

- La barrière linguistique, culturelle ou religieuse.
- Les préjugés.
- Les conflits de valeurs éducatives.
- Le manque de temps.
- La tendance à déléguer ses obligations.
- Le jugement.
- La charge émotionnelle.
- La mauvaise compréhension (perception erronée).



Comme dans une recette, la communication a besoin des bons ingrédients pour être gagnante !

La confiance naît de la confiance

Ce sentiment est souvent malmené et pourtant, sans lui, le rapport à nous-mêmes, aux autres et à la société est altéré. Sans confiance, la relation est dominée par la méfiance et le doute et mène à un cul-de-sac. Tandis qu'avoir confiance en l'autre, c'est lui accorder de la bienveillance et du crédit. La relation peut alors devenir saine.

Des outils

Le message que l'on veut transmettre doit être clair. La communication doit être honnête et constante.

Il faut prévoir des moments propices à la discussion lorsque le besoin se fait sentir. Une bonne discussion, plus élaborée que celle du hall d'entrée le matin est à l'occasion nécessaire.

Le respect

L'estime de soi est essentielle au développement de l'enfant, comme elle l'est pour les adultes. S'encourager, valoriser l'autre, le féliciter de ses bonnes actions sont des gestes importants dans la relation d'équipe que vous formez et ils contribuent au respect mutuel.

Comme vous avez choisi un service de garde pour votre enfant, alors probablement que la responsable de garde et les services qu'elle offrent vous conviennent et rejoignent vos valeurs. Il faut alors instaurer des bonnes bases de communication que vous entretenez avec la responsable de garde. Pour que votre enfant arrive à créer un lien affectif avec son éducatrice et ainsi créer un sentiment d'appartenance à son milieu, il doit impérativement sentir un partenariat entre ses parents et l'éducatrice. S'il sent que vous travaillez dans le même sens pour assurer son bien-être, il s'en sentira plus sécurisé. Définissez vos objectifs avec la responsable de garde, soyez ouvert, réceptif, collaborateur et respectueux envers la RSG et surtout, faites-vous confiance !

Dans l'équipe que vous formez, l'aspect de la communication a une très grande importance !

Bon travail d'équipe !

Geneviève Lemay, conseillère à la pédagogie.

Bientôt, La sup-père fête!

Inscrivez à votre agenda cette fête familiale qui se tiendra le 20 juin prochain au Patro Le Prévost. L'équipe de La trottinette ainsi que plusieurs responsables de garde en milieu familial seront de la partie et **Les p'tites tounes** aussi, Wow !

L'information sera bientôt disponible dans votre service de garde.

Des microbes qui agacent !!!



L'hiver est souvent un dur moment pour la propagation des maladies et des microbes en service de garde. S'il était possible de réduire et même d'éliminer ces petits envahisseurs, ce serait la joie... Malheureusement cela fait partie de la petite enfance !

Ce n'est pas facile de se lever un matin et de réaliser que son petit amour est encore une fois malade cette semaine et que l'on va devoir prendre une autre journée de congé. L'idée de passer son temps dans une clinique bondée n'est pas toujours des plus plaisantes, quoique parfois nécessaire.

Peut-être l'enfant n'est-il pas si malade et peut-il participer aux activités du groupe?

Peut-être serai-je mieux de le garder avec moi?

Peut-être est-il contagieux? Combien de jours devrai-je le garder?

Autant de questions que chaque parent se pose lorsqu'il survient une maladie infantile. Dans cette édition de l'Info parents nous tenterons de vous aider à y voir plus clair.

C'est une situation complexe où parfois le manque d'information et la peur d'être malade à son tour entre en ligne de compte. Le parent d'un enfant qui n'est pas malade ne souhaite pas nécessairement que son enfant passe la journée au service de garde. Que peut-on faire pour éviter le plus possible les malentendus et les maladies ?

Votre RSG peut parfois, elle aussi, être, dans une drôle de position. Accueillir un petit coco fiévreux un matin sachant qu'il va peut-être contaminer les autres, qu'il a peut-être un virus ou une maladie infectieuse... Mais peut-être pas... n'est pas non plus toujours facile à distinguer.

Il est certain qu'un enfant qui n'est vraiment pas bien est mieux chez lui, dans sa maison, pour reprendre des forces rapidement. Par contre tant que votre enfant est en mesure de participer aux activités de la journée, vous pouvez le laisser au service de garde; quelques maladies demandent l'exclusion des enfants **mais pas toutes**. Pour les connaître vous pouvez consulter le guide "L'enfant et la maladie en service de garde" ci-joint.

Il est important d'appliquer les mesures d'hygiène nécessaires pour éviter la propagation des maladies. Cependant, il faut aussi utiliser un brin d'humour pour survivre à ces situations et accepter que des enfants malades envahissent votre service de garde.....

Quelques petits trucs faciles pour s'aider!

- ▶ Aérez votre maison tous les jours, car les microbes aiment bien la chaleur. Aérer la maison permet d'en éliminer un peu...

- ▶ Changement de couche : pour vous protéger, en temps de gastro, un lavage de mains fréquent, entre chaque changement de couche, est très efficace.
- ▶ Etre empathique à la situation des autres parents et de la RSG du service de garde et communiquer ouvertement avec elle.
- ▶ Etre sensibilisé à la propagation des microbes.
- ▶ Bien communiquer avec la RSG pour qu'elle connaisse mieux les particularités de votre enfant.
- ▶ Prévoir, si possible, dès le début, une alternative pour que quelqu'un s'occupe de votre enfant.
- ▶ Lire le guide "L'enfant et la maladie en service de garde" de La trottinette carottée!
- ▶ Nous contacter, à La trottinette carottée, si vous le jugez important.

Bon printemps!!!

Isabelle Comeau, conseillère à la pédagogie.

Semaine québécoise des familles

Pour un Québec en famille
du 11 au 17 mai 2009

www.sqf.qc.ca/publique/index.htm

Semaine des services de garde

du 24 au 30 mai 2009

